En marge du 50me anniversaire de notre Société

Une belle manifestation

Le programme établi pour marquer le 50e anniversaire de notre société « La Ménagère », prévoyait une soirée commémorative. Malgré les temps difficiles que nous traversons, elle a pu avoir lieu samedi dernier le 16 octobre, dans la grande salle de la Maison du Peuple, à Vevey.

A cette manifestation ont été conviés les organes de « La Ménagère », le Conseil régional, le Conseil d'administration, la Commission de contrôle, les bureaux des Groupes de coopératrices, le personnel et quelques invités. Dans une salle décorée avec goût, près de 200 personnes ont fait honneur à un excellent repas offert par « La Ménagère ». C'est dans une atmosphère de fête que s'est déroulée cette soirée dont l'organisation a été parfaite en tous points.

Avant le dessert, M. E. Schnetzler, président du Conseil d'administration, ouvre la partie oratoire en souhaitant la bienvenue à tous et saluant parmi les invités M. M. Maire, président de la Direction de l'U. S. C., M. R. Dupuis, reviseur, M. A. Tannaz, président de la Fédération I, M. H. Hertig, président, et M. Ch. Frank, directeur de la Société coopérative de consommation de Lausanne.

Il adresse également un mot aimable aux représentants de la presse, invités pour la circonstance.

Dans un exposé écouté dans un silence parfait, M. Schnetzler retrace l'historique de la société et cite de nombreux chiffres démontrant le développement continu de notre institution. Il rappelle en particulier les débuts difficiles que « La Ménagère » a eu à surmonter. Il remémore encore les dates d'ouverture des différentes succursales, les différentes branches d'exploitation, l'achat ou la construction des immeubles que possèdent « La Ménagère » aujourd'hui et relève que M. Meng-Marti, propriétaire de l'Hôtel Touring-Gare, à Vevey, a été de 1901 à 1909 un des quatre gérants qui ont présidé ou préside encore aux destinées de la société.

M. Schnetzler mentionne que pendant de nombreuses années notre coopérative s'est également occupée de la vente du lait et qu'elle a exploité pendant une certaine période un magasin spécial d'articles de ménage. Des coopératives moins importantes, dans le voisinage de Vevey, ont fusionné avec « La Ménagère » au cours de son existence. C'est ainsi que « La Ruche », à Villeneuve, et « La Villageoise », à St-Saphorin, contribuèrent à augmenter le nombre des succursales à 25.

La réorganisation de la société en 1933 a été également mise en relief par M. Schnetzler, qui saisit l'occasion pour remercier publiquement M. M. Maire, aujourd'hui président de la Direction de l'U. S. C., de la grande part qu'il a prise au redressement d'une situation particulièrement précaire. Il rappelle les difficultés qu'il s'agissait de surmonter, dues spécialement à la période de l'après-guerre de 1914—18. Il assure M. Maire de la reconnaissance des coopérateurs veveysans pour les services rendus à la cause de la coopération dans notre contrée. Par suite de ses obligations à la tête de la Direction de l'U. S. C., M. Maire a été amené à renoncer à collaborer plus avant au sein de l'Administration de « La Ménagère » ; il a été remplacé, en 1938, par M. R. Steudler, chef du Service fiduciaire de l'U. S. C., à Lausanne, qui, à son tour, seconde avec un grand dévouement le gérant dans la direction de la société.

Après un dessert dont la boulangerie de la société faisait les frais, M. Kolly, désigné comme major de table, adresse quelques paroles à l'auditoire. Puis, M. M. Maire, en transmettant à la jubilaire les salutations de l'Union suisse des coopératives et des coopérateurs de la Suisse toute entière, exprime sa joie de pouvoir se retrouver quelques instants avec les coopérateurs de Vevey-Montreux et des environs. Il relève le rôle important que joue « La Ménagère » dans le Mouvement coopératif suisse et en particulier en Suisse romande.

Nous extrayons de ses souvenirs la visite qu'il fit à notre société, il y a quelque 35 ans, alors qu'il contribuait à la fondation des Coopératives Réunies de La Chaux-de-Fonds.

M. Maire insiste ensuite sur le rôle que joue la coopération dans la vie économique de notre pays et est appelée à une place importante dans notre économie de demain.

Faisant allusion à la réorganisation de la société, il y a 10 ans, M. Maire exprime sa reconnaissance à M. Sax, gérant, qui a été son collaborateur aux moments difficiles de la société. Il reporte sur lui une grande part du développement que « La Ménagère » a pris depuis 1933.

L'allocution de M. Maire recueille de chaleureux applaudissements. M. Kolly se fait l'interprète de tous les coopérateurs pour exprimer, à son tour, sa reconnaissance très vive à M. Maire. Au nom des coopérateurs de Vevey et des environs, il lui remet un cadeau tangible.

M. R. Steudler, l'orateur suivant, relève la part active qu'ont prise les organes de la société au redressement d'une situation qui nécessitait l'intervention de l'Union suisse des coopératives. Ses remerciements vont également aux Groupes des coopératrices et aux membres des Cercles d'études qui font un travail fécond pour le développement de la coopération. Il exprime sa reconnaissance au personnel dévoué de la société. Seule la collaboration permet d'atteindre les résultats que nous espérons. Lui aussi remercie le gérant pour son dévouement à notre cause. Il fait ressortir la part de sacrifice consentie par Mme Sax, due à l'absence du foyer de M. Sax pendant de nombreuses soirées, par suite de sa participation active à la propagande en faveur du Mouvement coopératif. Ses paroles sont soulignées par la remise d'une corbeille de fleurs à Mme Sax.

En faisant connaître que la question des assurances en faveur du personnel préoccupe en ce moment l'Administration, il s'adresse en particulier aux employés qui ont plus de 25 ans d'activité dans la société et leur fait part que cette reconnaissance sera marquée par un cadeau qui leur sera remis tout à l'heure.

Très touché par les nombreuses marques de reconnaissance dont lui et son épouse ont été l'objet ce soir, M. Sax, gérant, remercie à son tour sincèrement MM. Maire et Steudler qui n'ont jamais cessé de le seconder dans la tâche difficile qu'il assume à la tête de l'importante société qu'est la nôtre.

Il adresse ses remerciements aux coopérateurs fidèles et aux employés de la société qui remplissent leur devoir avec dévouement. Il est très heureux de pouvoir leur remettre, au nom de l'Administration, un présent qui leur prouvera combien leur collaboration est appréciée. Il s'agit de : M. E. Maurer, 36 ans de service, Mlle M. Saugy, 34 ans, Mlle M. Genton, 31 ans, Mlle M. Nicolet, 30 ans, M. A. Vogel, 28 ans, M. Nicolas E., 27 ans, Mlle Forestier M., 27 ans, M. H. Chollet, 26 ans, et Mme M. Bornoz, 25 ans.

M. Sax a également une pensée émue envers les fondateurs de l'important édifice qu'est « La Ménagère ». Dans ses recherches, il a eu l'occasion de prendre contact avec Mme Ramponi, de Vevey, âgée de 90 ans, et de M. P. Cuche, de St-Légier, 84 ans. Entrés dans la société il y a 50 ans, ils sont encore des coopérateurs fidèles. Les meilleurs vœux sont adressés à ces deux vénérables personnes auxquelles l'Administration ne manquera pas de témoigner reconnaissance ces jours prochains. La partie oratoire de la soirée, dirigée avec compétence par M. Kolly, prend fin après que M. A. Tannaz, président de la Fédération régionale I de l'U. S. C., et M. Hertig, président de la Société coopérative de consommation de Lausanne, eurent remercié pour l'invitation qui leur a été adressée. Les deux orateurs ont également eu des paroles très élogieuses à l'égard de notre société.

Ils ont relevé les bonnes relations qui existent entre les sociétés coopératives des différentes contrées de la Suisse romande en particulier.

M. Sandoz, au nom du personnel, exprime sa gratitude au gérant et espère que celui-ci aura l'occasion de collaborer longtemps encore avec lui.

En intermède, la salle a applaudi les jolies productions de Mlles Toulouse et Belotti, deux coopératrices d'Aigle. De jeunes vendeuses de « La Ménagère » ont également contribué à agrémenter un programme fort goûté.

L'excellent orchestre Thonney's conduisit un bal très animé. Nul doute que cette soirée commémorative laissera un excellent souvenir à tous ceux qui ont eu le privilège d'y assister. Chacun formera le vœu que notre société « La Ménagère » continue de prospérer et à rendre des services toujours plus grands aux consommateurs de notre contrée.